

BREVET DES COLLEGES 1990
QUESTIONS DE COMPREHENSION ET DE REDACTION

Marilyne Bertoncini
Collège Duplex
Lille

*«Je les sentais au-dessus de moi comme une énorme chaîne
de montagnes, toute noire et horrible, dans un pays inconnu»
Valéry Larbaud*

Il est peu original de rappeler combien est difficile à surmonter, pour un enseignant de 3^e, le moment de l'épreuve du Brevet ! Les a-t-on bien «préparés» ? Sauront-ils déjouer les pièges de la grammaire, éviter les chausse-trapes du vocabulaire ? Auront-ils pensé à rédiger les réponses aux questions de compréhension ? Que d'angoisse pour tous ! Et que d'angoisse enfin pour le professeur devenu correcteur, devant prendre en compte les imperfections de l'épreuve («réponse ligne 1 à 2» : mais non : c'était ligne 17...), «l'équivoque rigidité» du corrigé («2 points pour deux réponses exactes», mais les trois réponses fournies sont-elles un modèle définitif, ou peut-on accepter d'autres formulations ?...) et les efforts de perfection des élèves, allant parfois à l'encontre de leur intérêt (mais «il vaut mieux tout noter» pour ce professeur inconnu qui va corriger, «on ne sait jamais»...).

Encore une fois, en tout état de cause, il m'apparaît difficile d'affirmer que l'épreuve 90 répond bien au but affiché (et présenté comme tel aux élèves) : mesurer leur capacité de compréhension d'un texte écrit. Quel écrit, d'abord ? Bien des élèves lisent tout à fait correctement un texte en langue contemporaine (et en fin de collège, peut-on raisonnablement exiger davantage ?) qui auront eu quelque difficulté avec l'écriture élaborée de l'auteur choisi cette année, ou la complexité psychologique du personnage, dans un extrait auquel un «chapeau» de présentation n'aurait pas été inutile (peut-être aussi pour le correcteur, dont la culture aurait fait une impasse sur l'œuvre de Valéry Larbaud...).

J'ai entendu des collègues ravis d'un texte qui allait enfin permettre aux «bons» de montrer ce dont ils étaient capables : c'est bien ce que je reproche à l'épreuve de cette année. Et les autres ? Ceux dont la culture (uniquement scolaire) ne prévoit pas dans «l'étude des sentiments» les motivations psychologiques d'une névrose ? Ceux qui n'auront pas la maturité pour comprendre ce qu'on appelle aussi perversion ? (mais est-ce vraiment en 3^e qu'on peut aborder ces sujets ?). Ceux dont les *a priori* et les connaissances implicites mises en œuvre pour «traiter» l'épreuve, les éloignent d'une sensibilité comme celle de Valéry Larbaud ? Alors : exclus sur toute la ligne ? Même pas la possibilité de montrer qu'on comprend fort bien, à condition qu'on s'exprime clairement ? Bien sûr, certains se rattrapent, comme ils peuvent : l'école n'en a pas parlé, on n'a sans doute pas éprouvé les sentiments évoqués par le texte (fort heureusement) mais il y a la télé !... et les inévitables schémas qui en découlent. Au fond, il a bien compris le texte, le candidat qui n'a pas eu de points en compréhension parce qu'il a «tout recopié», mais qui traite le sujet numéro 1 (d'ailleurs bien «programmé») comme un feuilleton, avec Allemagne nazie et pensionnat de jeunes orphelines comme décor, et une maîtresse-kapo obsédée et sadique dans le rôle de l'enseignant (il y a transfert, d'accord, mais c'est quand même plus logique qu'un élève masochiste !). Quant au deuxième sujet, est-il bien raisonnable de demander, à un adolescent apprenant à exprimer ses sentiments, de réaliser un texte argumenté sur un problème de morale aussi complexe que celui du rapport de l'individu et de la société : car c'est bien de morale qu'il s'agit : «souhaitable», «acceptable»... Réellement, le concepteur de l'épreuve a-t-il mesuré qu'il s'adressait à un élève qui pouvait être fort réticent à s'exprimer honnêtement sur un sujet aussi grave, et le touchant de si près ! Un sujet si délicat, (et intéressant, certes) que l'ayant choisi, et voulant même le traiter sans essayer de «plaire» au correcteur, le candidat risque d'être débordé par son vécu, et perdre ses points faute d'une bonne organisation de son devoir. Quant à la fameuse «qualité des idées»... à quoi la reconnaît-on ? Exige-t-on l'originalité des arguments ? Il faudrait alors refuser le Brevet à grand nombre de professionnels de la pensée et de la littérature ! Ou la qualité ne serait-elle pas liée au fait que ces idées sont conformes aux miennes ? Je dois avouer que l'absence de critères plus objectifs m'a gênée, parce qu'elle me laissait toute latitude pour m'ériger en censeur, et non en correcteur impartial. Mais après tout, cette qualité ne relèverait-elle pas finalement de la logique interne du raisonnement, de la «composition (du) devoir» déjà notée par ailleurs ? Ne pourrait-on pas alors proposer en deuxième sujet un exercice rigoureux (comme l'est le premier pour le récit), moins ambitieux, et moins susceptible de verser dans l'inquisition idéologique ?

Une occasion pour que le Brevet motive et reflète une pratique pédagogique, et non pas le sempiternel «bachotage» des sujets...